



Compte-rendu de la réunion CHSCT extraordinaire du 4 avril 2017

Pour cette séance l'ordre du jour était composé de 4 Points

- 1) Information en vue de la consultation sur le bilan CHSCT
- 2) Information en vue d'une consultation sur le plan de prévention
- 3) Information sur la dénonciation des accords OATT de Basse Normandie, Haute Normandie et Saint Pierre et Miquelon
- 4) Point de suivi des agences : Alençon, Flers, Falaise, Mondeville et Bayeux

Point 1

Le bilan CHSCT présente de nombreuses données qui comportent des erreurs liant des chiffres de Haute et Basse Normandie.

Dans le même cadre, les actions menées par le précédent **CHSCT** ne sont pas comptabilisées sur l'exercice 2016 (pour rappel, le **CHSCT** actuel n'a pris ses fonctions qu'en Juin 2016)

Vos élus CGT déplorent que dans ce document ne figure aucune donnée nationale qui nous permette d'avoir des repères sur la Basse Normandie. Comment savoir si nous sommes en dessus ou en deçà, par exemple en ce qui concerne les arrêts maladie.

Ce rapport note que les déclarations d'accidents de travail sont en baisse. Nous relevons toutefois que les accidents de trajets sont en augmentation. Suite à analyse, cette augmentation n'est pas due aux trajets fréquents Caen-Rouen. **Vos élus CGT** s'interrogent sur le fait que le nombre d'accidents de trajets soient essentiellement sur des courtes distances domicile travail. Cela voudrait-il dire que nos collègues sont plus fatigués, stressés, que les années précédentes ?

Les indicateurs prouvent qu'il y a une réelle augmentation des agressions verbales. Nous déplorons l'absence de différenciation entre les agressions internes et celles avec des tiers. A travers les mails.net nous constatons une nouvelle forme d'agressivité dont nous devons tenir compte. A ce sujet **la CGT** conseille fortement de faire une fiche RPS. Nous constatons hélas que notre seuil de tolérance augmente proportionnellement aux agressions. Cela pose le problème de la banalisation de ces phénomènes. La direction s'engage à faire un rappel à la règle et à rediffuser la charte des échanges courriel.

La CGT dénonce une fois de plus le peu de sérieux que notre direction accorde aux documents que l'on reçoit comme support de travail et qui ne nous permettent pas d'avoir un avis éclairé sur le bilan réel. (Phrases incohérentes, chiffres erronés, absence de données sur le premier semestre du **CHSCT**)

Les annexes de ce point auraient dû nous permettre de voir et d'échanger autour de :

Les rapports annuels des médecins du travail

Le bilan d'activité du service social du travail (SST)

Gestion des documents uniques

Commissions de réintégration

Enquête RPS de la région Normandie

Mais voilà la **Présidente du CHSCT**, venue seule, n'avait pas le temps d'aborder ces points puisqu'elle devait partir à 15H.... depuis quand une réunion CHSCT prévue sur la journée doit-elle impérativement se clôturer à mi-chemin ! Dans la même veine, notre Directrice des relations sociales, notre responsable sécurité et notre assistante sociale n'étaient pas présentes. Le plan de prévention nous a été présenté par le DAF (Directeur des Affaires Financières)..... **Ne valait-il pas mieux remettre à plus tard un CHSCT plutôt que de le bâcler !**

Point 2

Nous retenons la création d'un réseau CLS (correspondant locaux de sécurité)

15% des agents ont bénéficié d'une formation SST. Il y a également eu une sensibilisation et des actions menées conjointement avec la région Aquitaine. Il y a 1 ou 2 CLS par sites.

Des formations incendies, défibrillateurs ainsi que sensibilisation électrique ont été réalisées. Une campagne d'accompagnement des ELD a été menée avec des accueils sécurité des nouveaux DAPE.

Point 3

Les accords OATT sont dénoncés mais perdurent le temps des négociations qui peuvent durer jusqu'à 15 mois

Point 4

Alençon a subi un incendie qui n'a pas endommagé le site. Des mesures de précaution ont été prises pour mettre en sécurité les agents en raison de fortes odeurs et de présence de suie. Les agents ont pu intégrer le site après nettoyage et mise en sécurité.

En ce qui concerne **Flers**, l'ELD reçoit un renfort du 20 Mars au 30 Avril. La direction nous assure qu'elle est en recherche d'un remplacement d'un REP sur une mission longue. **Les élus CGT** seront vigilants sur la solution retenue. Le cabinet Présence Conseil s'est rendu sur le site pour rencontrer le collectif et l'ELD. Ils ont mené des entretiens individuels pour les personnes qui le désiraient. **Le CHSCT** est en attente des conclusions de cette action. **Action pour lequel le CHSCT n'avait pas été mis au courant.**

Lors d'un précédent **CHSCT**, la Directrice des relations sociales nous a informées que la DAPE de Mondeville lui avait téléphoné pour lui signaler qu'elle « avait dérapé » pendant une réunion de service. Il était prévu que la DAPE présente des excuses au collectif. A notre question « Ou en sommes-nous de cette action ? La DRH n'a pas été en capacité de nous apporter une réponse. Il en va de la crédibilité du **CHSCT** dont pour rappel la DRH en est Présidente

Le DT est intervenue à **Bayeux** suite à la visite du **CHSCT** car il trouvait que les modalités d'échanges n'étaient pas suffisamment participatives. Nous avons appris que le médecin du travail, suite à de nombreuses visites médicales à l'initiative des collègues de ce site et alertée par le compte rendu de la visite du **CHSCT**, a fait des propositions à la direction, **propositions restées sans réponses**. La DRH nous dit ne pas en avoir eu connaissance..... **La CGT** a rappelé à la Direction que nous sommes toujours en attente des fiches RPS de la période 2012 à ce jour concernant ce site.

Pouvons-nous penser que l'alerte du **CHSCT** ait pu permettre ou initier la mise en place d'une troisième équipe ?

Nous n'avons pas pu évoquer **Falaise** car nous sommes en attente du rapport de la visite qui a eu lieu le 31 Mars. Laissons aux collègues du **CHSCT** le temps de produire ce document !

Petit rappel pratico pratique

Pour faire une fiche RPS, qu'il faut bien distinguer de la fiche de signalement, il faut aller sur Région Normandie. Cliquez sur Fiche de signalement puis sélectionnez le deuxième lien qui est bien nommé fiche RPS (risque psycho sociaux)

Cette fiche vous permet de dire ce qui peut vous gêner, vous inquiéter, vous sembler anormal, traiter du mal être au travail, de soucis d'ergonomie, de conflits entre collègues ou hiérarchie et de bien d'autres choses encore

Lorsque vous avez rempli cette fiche vous l'enregistrez sur votre ordinateur puis vous l'envoyez directement à l'adresse mail indiquée sur la fiche. Vous pouvez en garder une copie pour vous. Vous pouvez également envoyer une copie à vos élus CGT. Vous n'avez pas à la faire signer ni même à le dire à vos N et N+1. A réception de votre fiche, le service SST prendra contact avec vous. Puis selon la gravité des faits un entretien aura lieu avec votre REP ou DAPE

Si vous faites le choix de l'anonymat, envoyez votre fiche directement à vos élus sans passer par le service SST

Votre élue CGT au CHSCT : Christine CONTESSE

Représentante syndicale CGT : Anne DETRUIT

[?](#)

*Si vous souhaitez adhérer à notre syndicat contacter les militants
ou imprimez l'exemplaire du bulletin d'Adhésion 2017
que nous vous proposons ci-dessous.*



Bulletin d'Adhésion CGT Pôle emploi Basse-Normandie

Année 2017

Nom : Prénom :

Adresse :

Site, Service, Unité :

Tel : E-Mail :@

A retourner auprès du militant de votre choix